

Conférence de presse

INCIVILITÉS À SAINT-IMIER

INTERVENTION DE M. OLIVIER ZIMMERMANN

Mesdames, Messieurs les représentants de la presse,

Pour ce qui concerne le Département des bâtiments et infrastructures sportives, nous prenons très au sérieux ce qu'il se passe dans notre village. Plusieurs sites ont déjà subi quelques dégradations (différentes plaintes sont en traitement). Il s'agit de se montrer ferme sans entrer en confrontation. Nous voulons chercher le dialogue pour être constructifs.

Nous avons ainsi souhaité déjà mettre l'accent sur la prévention, avant de faire appel à la répression. Avant de sanctionner, il fallait peut-être déjà commencer à réexpliquer quelques règles basiques de bon comportement. Cela a été fait au travers d'une campagne d'affichage juste avant les vacances d'été. Cela concernait la place de jeu derrière les halles de gymnastique, l'esplanade devant l'école primaire et les différentes places de jeux de la cité. Nous réitérerons cette opération de communication une fois les mesures concrètes mises en application.

Parmi ces mesures concrètes, en plus des différents points déjà cités dans l'arrêté municipal, deux démarches ont été ou vont être initiées plus ou moins rapidement. La première, en lien avec une problématique de voisinage, est déjà en vigueur. Elle consiste en la fermeture, dès 22h00, de l'accès à la place de jeux derrière les halles de gymnastique. Un contrôle quotidien des lieux est effectué par un Securitas sous la forme d'une ronde dans ce secteur.

La seconde mesure concerne la place de jeu du Vallon, située près de la gare et de la Salle de spectacles. Une recrudescence d'incivilités y est constatée : littering sous la rampe de skate, malgré la proximité de poubelles, dégâts aux installations de jeu sur la place, tags sur la volière et j'en passe. Par conséquent, la haie de thuyas qui entoure une partie de la place, côté Rue du Vallon, ainsi que celle qui divise l'espace en deux, seront supprimées. Cela aura pour avantage de rendre visible ce qu'il se passe sur cette place.

Saint-Imier, le 24 août 2020